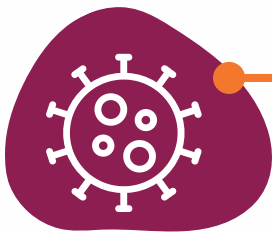


DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



DÉPISTAGE
DESCANCERS
Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine

Le cancer du col de l'utérus



Papillomavirus

Les cancers du col de l'utérus sont principalement causés par des virus appelés HPV ou papillomavirus qui se transmettent par contact cutané direct, le plus souvent lors de rapports sexuels avec ou sans pénétration.

Les préservatifs ne protègent donc pas complètement des HPV
Un vaccin existe pour protéger des HPV, renseignez vous auprès de votre médecin généraliste.

8 personnes sur 10

On estime que **80%** des personnes seront **un jour infectées par les papillomavirus**, le plus souvent sans le savoir. Les HPV sont à l'origine de cancers du col de l'utérus mais aussi d'autres organes comme l'anus, le vagin, le pénis ou la cavité orale.



Danger

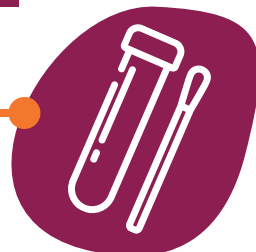
Le cancer du col de l'utérus est un cancer dangereux :
Chaque année en France, ce cancer touche près de 3 000 femmes et cause environ 1 100 décès.

Pour lutter contre ce cancer

Le dépistage

Le dépistage consiste en un frottis, prélèvement non douloureux au niveau du col de l'utérus, à réaliser [même pour les femmes vaccinées] :

- **Entre 25 et 30 ans** : Tous les 3 ans, après 2 tests normaux réalisés à un an d'intervalle. (Recherche de cellules anormales)
- **Entre 30 et 65 ans** : Tous les 5 ans. (Recherche de virus HPV)



À qui s'adresser ?

Vous pouvez vous rapprocher de votre **gynécologue**, **médecin généraliste**, **sage-femme**, d'un **centre de santé**, d'un **centre mutualiste**, d'un **centre de planification** et d'éducation familiale ou d'un **hôpital** ainsi que de certains **laboratoires de biologie médicale** (sur prescription).

Combien ça coûte ?

L'analyse du test en laboratoire est prise en charge à **100%** par l'assurance maladie, sans avance de frais, avec le courrier d'invitation. Sans courrier d'invitation, l'analyse vous sera remboursée selon les modalités habituelles de votre régime d'assurance maladie et complémentaire santé.



le CRCDC-NA est financé par :

